

Conseil départemental



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU COVOITURAGE

Du 17 juin au 13 septembre 2019
Travaux d'aménagement
sur l'aire de l'échangeur A68
Commune de Garidech



Le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'inscrit dans une démarche éco-responsable et éco-citoyenne en favorisant la pratique du covoiturage.

Afin d'encourager ce mode déplacement durable, le plan départemental du covoiturage prévoit l'aménagement de 17 aires pour l'année 2019.



Dans le cadre de son plan de covoiturage, le Conseil départemental réalise des travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage de l'échangeur A68 sur la commune de GARIDECH.

Ces travaux devraient se terminer le 13 septembre 2019.

Durant la phase des travaux, vous pourrez vous stationner sur le parking de la salle des fêtes sur la commune de Garidech.

Conscient de la gêne occasionnée, le Conseil départemental met tout en œuvre pour en limiter les désagréments.

En savoir plus : www.haute-garonne.fr

Le Conseil départemental finance à 100% ces travaux d'aménagement et en assure la maîtrise d'oeuvre.

Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter
le secteur routier :
05 62 22 91 60



**Agir
pour vous !**